

FICHE DE POSTE CONCOURS

Session 2017

Externe

Profil n° 22

Intitulé du poste : Maître-Assistant des ENSA Groupe de disciplines et Discipline : Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU)	Catégorie statutaire : A Corps : Maîtres-Assistants des ENSA (MAEA)
---	--

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur – Recherche**

Emploi Type : **Enseignant praticien du supérieur DCAO – RCH03A**

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille

Adresse : **2, rue Verte - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ**

Missions et activités principales

Groupe de Disciplines : Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine (TPCAU)

Discipline : Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine (TPCAU)

Charges pédagogiques :

Le poste à pouvoir correspond à un temps complet dont 320h d'enseignement (équivalent TD) sur l'année universitaire. Il se décompose en un semestre d'automne dans le cycle Master et un semestre de printemps dans le cycle Licence.

Pour le cycle Licence, l'enseignant(e) encadrera un atelier sur le thème du logement (semestre 4) pour 128h ; il est également susceptible d'assurer la coordination des 7 ateliers du même semestre.

Praticien(ne), ayant une solide expérience de ce programme, il y associera une culture historique, lui permettant de transmettre aux étudiants l'héritage théorique et pratique auquel ils s'adosseront pour leurs projets. Le voyage d'une semaine à organiser dans une ville européenne lors de ce semestre confortera cet enseignement sur le logement, dans son rapport à l'histoire et aux formes urbaines.

Il montrera sa capacité à collaborer avec les enseignants de Sciences et Techniques pour l'Architecture (STA) afin que les étudiants développent leur pensée constructive.

Il assurera, au même semestre, un cours sur le logement collectif urbain qui s'attachera à montrer l'évolution des formes du logement en Europe depuis la fin XIXe jusqu'à aujourd'hui et, à dégager les grandes catégories de solutions distributives et typologiques afin d'enrichir le corpus de connaissance des étudiants sur le logement.

Dans le cycle Master il encadrera un atelier au semestre d'automne dans le Domaine Histoire Théories et Projet (144h) et coordonnera les trois ateliers du même domaine. « Ce domaine rassemble les enseignants qui investissent les champs de connaissances et de pratiques que sont l'histoire, les théories de l'architecture et le projet architectural et urbain. L'histoire et les théories sont considérées comme des moyens d'atteindre les objectifs suivants :

- la connaissance et la compréhension des édifices, des situations et des contextes ;
- la construction d'un apport culturel savant nourrissant le projet ;
- la construction raisonnée des références, des modèles, des doctrines et des postures.

Au sein de ce domaine les pratiques de projets convoquent systématiquement l'histoire et les théories à tous les stades de la conception et ou de la réflexion.

Il collaborera avec les enseignants du semestre de printemps ainsi que les enseignants des séminaires exploratoires et de recherche afin de soutenir la cohérence de ce domaine.

Charges scientifiques :

Les 320h d'un temps plein ne recouvrent que les heures d'enseignement, non comprises les autres charges, notamment :

- coordination pédagogique ; participation aux jurys de PFE et de TPCAU ;

- participation aux diverses commissions de l'école : coordonnatrice ou (teur) de deux semestres, son implication à la CPR est indispensable pour ajuster ses enseignements afin qu'ils suivent l'évolution de l'école.
- Encadrement de stages et direction d'études d'étudiants ADE dans le cadre de la formation HMONP.
- Participations attendues aux activités scientifiques de l'école.

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

Le projet d'établissement est visible sur le site web de l'école

Outre la formation d'architecte, l'ENSAP de Lille comprend aussi celle de paysagiste Diplômé d'Etat. Ces cursus présentent des convergences, en première année de licence comme en troisième année, ainsi qu'en master lors des séminaires d'initiation à la recherche et des ateliers de projet. En licence architecture, les semestres proposent une progression par thèmes après une année propédeutique et probatoire : petit équipement en greffe sur un bâtiment existant (S3), logements (S4), projet urbain (S5) et projet de synthèse (S6). En master architecture, les activités pédagogiques de l'école sont orientées sur les axes du laboratoire et 4 domaines d'étude structurent ainsi ateliers de projet et séminaires : Conception : approche de la complexité / Histoire, théories, projets / Matérialité, culture et pensée constructives / Territoires en mutation et contextes métropolitains.

L'approche matérielle et constructive des projets complète systématiquement ces dispositions.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

Deux équipes de recherche montées en 1993 ont fusionné en 2005 pour créer le LACTH, LABo Conception Territoire Histoire, dont les activités intéressent l'architecture, le paysage, la ville. Doté d'un Conseil Scientifique, le LACTH publie chaque année les Cahiers thématiques, rassemblant des articles sélectionnés sur appel à contribution, selon un thème choisi par les chercheurs de l'un des 4 domaines de recherche. Le LACTH organise chaque année un séminaire pour la formation doctorale, comprenant 6 séances d'échange entre les 10 doctorants et les chercheurs de l'école (6 HDR, 5 professeurs, une douzaine de docteurs) ou partenaires, provenant en particulier des écoles doctorales auxquelles l'ENSAPL est associée (SESAM à Lille1, SHS à Lille3). Plusieurs contrats de recherche en cours : En marges : biodiversité au bord des infrastructures euro-métropolitaines ; Matrice (Région/Feder) fabrication additive à l'échelle du bâtiment, négociation en cours sur les lieux de santé du CHRU.

Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :

29,25 enseignants en TPCAU (1,5 profs, 11 MA, 8,5 MAA et 8,25 contractuels) se partagent en priorité l'enseignement du projet ainsi que, selon, les séminaires (recherche ou exploratoires), certaines sessions HMONP, des cours magistraux, l'encadrement en HMONP ou de stages... Pour le projet, la complémentarité est requise entre un atelier en licence (128h) et en master (144h).

Liaisons hiérarchiques :

Les enseignants relèvent des décisions du CA et du Directeur, préparées, le cas échéant, par la CPR, Commission de la Pédagogie et de la Recherche.

Liaisons fonctionnelles :

L'enseignant accomplit ses charges d'enseignement sous la conduite pédagogique et scientifique d'enseignants responsables des unités d'enseignement, nommés par le CA, et selon les modalités fixées par le directeur et le directeur des études.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2017-2018.

Conformément au décret statutaire de 1994, les obligations de service d'un enseignant sont identiques à celles applicables à l'ensemble de la fonction publique, soit 1 607h, et comprennent 320h d'enseignement décomptées en heures équivalent TD. Les modalités d'exécution des obligations de service (présentiel devant élève + participation à la vie de l'établissement : instances, jurys, groupes de travail...) fixées par le chef d'établissement, impliquent d'être présents dans les locaux en moyenne 2 j/ semaine.